

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRault
CANTON DE LODÈVE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODÈVOIS ET LARZAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2025

numéro
CC_251211_34

L'an deux mille-vingt cinq, le onze décembre,
Le Conseil communautaire, dûment convoqué le cinq décembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil de l'Espace Marie-Christine BOUSQUET, sous la Présidence de Jean-Luc REQUI.

nombre de membres
en exercice 59
présents 36
exprimés 44
vote
pour 41
contre 0
abstention 3

Présents :

Joëlle GOUDAL, Martine BAÏSSET, Jean-Paul PAILHOUX, Claire VAN DER HORST, Jérôme VALAT, Jean TRINQUIER, Daniel FABRE, Luc BEVILACQUA, Jean-Marc SAUVIER, Nathalie ROCOPLAN, Ludovic CROS, Fadilha BENAMMAR KOLY, David BOSC, Ali BENAMEUR, Monique GALEOTE, Gilles MARRES, Marie-Laure VERDOL, Magali STADLER, Damien ROUQUETTE, Frédéric ROIG, Antoine GOUTELLE, Valérie ROUVEIROL, Félicien VENOT, Jean-Luc REQUI, Michel ABRIC, Bernard JAHNICH, Sophie PRADEL, Pierre-Paul BOUSQUET, Sandrine TONON, Philippe BERLENDIS, Éric OLLIER, Isabelle PERIGAULT, Delphine BENOIT, Chantal BASCOUL, Daniel VALETTE. M. Bertrand SONNET suppléant de M. Christophe ROMO.

Absents avec pouvoirs :

Michel COMBES à Daniel VALETTE, Jean Michel BRAL à Jérôme VALAT, Bernard GOUJON à Valérie ROUVEIROL, Didier KOEHLER à Nathalie ROCOPLAN, Isabelle PEDROS à Jean-Marc SAUVIER, Ahmed KASSOUH à Marie-Laure VERDOL, Claude LAATEB à Magali STADLER, Jean-Christophe COUVELARD à Bernard JAHNICH.

Absents :

Sonia ROMERO, Véronique VANEL, Jérôme CLARISSAC, Alain VIALA, Gaëlle LEVEQUE, Izia GOURMELON, Fatiha ENNADIFI, Damien ALIBERT, David DRUART, Nathalie SYZ, Christian RICARDO, Joana SINEGRE, Françoise OLIVIER, Clément THERY, Michel DRUENE.

Abstention: Claude LAATEB, Magali STADLER, Damien ROUQUETTE

OBJET : Modification des effectifs et présentation des effectifs globaux

VU le Code général de la fonction publique (CGFP), partie législative, notamment son livre III – titre I, relatif aux créations d'emplois et titre III relatif au recrutement par contrat,

VU les décrets portant statut particulier des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale,

VU l'avis du comité social territorial commun en date du 25 novembre 2025,

VU la délibération n°CC_251127_31 du Conseil communautaire du 27 novembre 2025, relative à la modification des effectifs,

VU la disponibilité des crédits,

CONSIDÉRANT le besoin de supprimer certains postes vacants en vue d'une bonne gestion des effectifs,

CONSIDÉRANT le besoin de faire évoluer la rémunération d'un agent contractuel de droit public sur la grille des rédacteurs principaux de première classe,

CONSIDÉRANT l'intérêt de présenter le tableau des emplois permanents et non permanents,

Oui l'exposé de Jean-Paul PAILHOUX et après en avoir délibéré, le Conseil communautaire : AU SEIN DU BUDGET GÉNÉRAL

ARTICLE 1 : APPROUVE la modification du tableau des effectifs présentée au conseil communautaire du 27 novembre 2025,

- ARTICLE 2 : SUPPRIME les postes suivants :

dans la filière administrative :

- deux postes d'attaché,
- un poste d'adjoint administratif de première classe,
- un poste d'adjoint administratif,
- un poste de rédacteur.

dans la filière technique :

- un poste d'agent de maîtrise,
- un poste d'adjoint,

dans la filière animation :

- un poste d'animateur principal de première classe,
- cinq poste d'adjoint d'animation à temps complet,

dans la filière culturelle :

- un poste de conservateur du patrimoine,
- un poste d'adjoint du patrimoine principal de première classe,
- deux postes d'adjoint du patrimoine,

dans la filière médico-sociale :

- un poste de puéricultrice
- quatre postes d'agent social,

- ARTICLE 3 : CRÉE un emploi de rédacteur principal de première classe à temps complet et **AUTORISE** la rémunération sur la grille des rédacteurs principaux de première classe,

- ARTICLE 4 : PREND CONNAISSANCE des effectifs des emplois permanents ainsi établis :

TABLEAU DES EFFECTIFS BUDGET PRINCIPAL DE LA CCLL au 01/12/2025						
Grade	Catégorie	Effectifs Budgétaires	Pourvus	Temps Non Complet (TNC)	Effectifs modifiés	dont TNC
AGENTS PERMANENTS						
Emploi fonctionnel		1	1	0		
Délégué Général des Services	A	1	1	0		
ADMINISTRATIF (1)		47	46	4		
Directeur	A	1	1			
Attaché principal	A	2	2			
Attaché	A	7	7			
Rédacteur principal de première classe	B	4	4			
Rédacteur principal de deuxième classe	B	5	5			
Rédacteur	B	0	0			
Adjoint administratif principal première classe	C	7	7	1		
Adjoint administratif principal deuxième classe	C	6	6	1		
Adjoint administratif	C	15	14	2		
ANIMATION (2)		14	12	3		
Animateur principal première classe	B	1	1	0		
Adjoint d'animation principal première classe	C	2	2			
Adjoint d'animation principal deuxième classe	C	4	4	0		
Adjoint d'animation	C	7	5	3		
CULTURELLE (3)		9	8	1		
Conservateur en chef du patrimoine	A	0	0			
Attaché de conservation du patrimoine	A	2	2			
Assistant de conservation du patrimoine principal deuxième	B	1	0			
Adjoint du patrimoine principal première classe	C	2	2			
Adjoint du patrimoine principal deuxième classe	C	2	2			
Adjoint du patrimoine	C	2	2	1		
SPORTIVE (4)		1	1			

Je certifie, sous ma responsabilité, le caractère exécutoire du présent acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois, à compter de la notification : le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télerecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

TABLEAU DES EFFECTIFS BUDGET PRINCIPAL DE LA CCLL au 01/12/2025

Grade	Catégorie	Effectifs Budgétaires	Pourvus	Temps Non Complet (TNC)	Effectifs modifiés	dont TNC
Éducateur des APS Principal de deuxième classe	B	1	1			
MÉDICO-SOCIALE (5)		25	20	1	0	
Puéricultrice hors classe	A	1	1			
Puéricultrice	A	0	0			
Éducateur de jeunes enfants classe exceptionnelle	A	1	0			
Éducateur de jeunes enfants	A	4	3			
Auxiliaire de puériculture classe supérieure	C	2	2			
Auxiliaire de puériculture classe normale	C	1	1			
Agent social Principal de deuxième classe	C	7	7			
Agent social	C	9	6	1		
Assistante maternelle		2	2			
TECHNIQUE (6)		37	33	1		
Ingénieur principal	A	3	2			
Technicien principal première classe	B	2	2			
Technicien principal deuxième classe	B	1	1			
Technicien	B	1	1			
Agent de maîtrise principal	C	3	3			
Agent de maîtrise	C	1	1			
Adjoint technique principal première classe	C	7	7			
Adjoint technique principal deuxième classe	C	9	9			
Adjoint technique	C	10	7	1		
TOTAL (1+2+3+4+5+6)		136	123	10		

- ARTICLE 5 : PREND CONNAISSANCE des effectifs des emplois non permanents, ainsi établis :

CONTRACTUELS NON PERMANENTS BUDGET PRINCIPAL AU 01/12/2025						
CONTRATS DE PROJET		3	3			
CONTRATS POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ		43				
Catégorie C (tous services)		5	5			
Catégorie C (musée)		2				
Catégorie C adjoints d'animation temps complet ou temps non complet enfance jeunesse		35	35			
Catégorie C pôle transition écologique		1	1			
Contrats d'Engagement Éducatif (CEE) de droit privé		25				
TOTAL CONTRACTUELS NON PERMANENTS		71	43			
TOTAL GÉNÉRAL AU 01/12/2025 (y compris emploi fonctionnel)		207	166			
CONTRATS AIDÉS (POUR INFORMATION)						
	Date de fin de contrat					
Adulte relais		2	1			
Contrats PEC						
TOTAL CONTRATS AIDÉS		2	1	0	0	0

Je certifie, sous ma responsabilité, le caractère exécutoire du présent acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois, à compter de la notification : le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télerecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

AU SEIN DU BUDGET ANNEXE DE L'OFFICE DE TOURISME

- **ARTICLE 6 : PREND CONNAISSANCE** des effectifs des emplois permanents et non permanents ainsi établis :

ANNEXE OFFICE DU TOURISME DE LA CCLL au 01/12/2025						
Grade	Catégorie	Effectifs Budgétaires	Pourvus	Temps Non Complet (TNC)	Effectifs modifiés	dont TNC
AGENTS PERMANENTS						
ADMINISTRATIF (1)		7	7			
Attaché	A	1	1			
Rédacteur	B	2	2			
Adjoint administratif principal première classe	C	1	1			
Adjoint administratif	C	3	3			
ANIMATION (2)		1	1			
Adjoint animation principal première classe	C	1	1			
TOTAL (1+2)		8	8	0		
ANNEXE OFFICE DU TOURISME CONTRACTUELS NON PERMANENTS						
ADMINISTRATIF (3)		3	0	0		
Adjoint administratif	C	1	0	0		
Saisonniers	C	2	0			
TOTAL CONTRACTUELS NON PERMANENTS (3)		3	0	0		
TOTAL GÉNÉRAL OFFICE DU TOURISME		11	8	0		

AU SEIN DU BUDGET ANNEXE DE L'OFFICE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE, D'ARTISANAT ET D'AGRICULTURE

- **ARTICLE 7 : PREND CONNAISSANCE** des effectifs des emplois non permanents, ainsi établis :

ANNEXE OFFICE DU COMMERCE CONTRACTUELS PERMANENTS						
ADMINISTRATIF (1)		1	1	0	0	0
Rédacteur principal de première classe	B	1	1	1	0	0
TOTAL CONTRACTUELS PERMANENTS		1	1	0	0	0
OFFICE DU COMMERCE						

AU SEIN DU BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE :

- **ARTICLE 8 : SUPPRIME** les emplois suivants :

dans la filière administrative :

- deux postes d'adjoints administratifs principaux de deuxième classe,
- un poste d'adjoint administratif,

dans la filière technique :

- un poste d'agent de maîtrise.

- **ARTICLE 9 : PREND CONNAISSANCE** des effectifs des emplois permanents ainsi établis :

ANNEXE EAU POTABLE - TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA CCLL au 01/12/2025						
Grade	Catégorie	Effectifs Budgétaires	Pourvus	Temps Non Complet (TNC)	Effectifs modifiés	dont TNC
AGENTS PERMANENTS						
ADMINISTRATIF (1)		7	6	1		
Adjoint administratif principal première classe	C	4	4			
Adjoint administratif principal deuxième classe	C	2	2	1		
Adjoint administratif	C	1	0			
TECHNIQUE (2)		8	8	0		
Technicien principal première classe	B	1	1			
Agent de maîtrise principal	C	1	1			
Agent de maîtrise	C	1	1			
Adjoint technique principal première classe	C	1	1			
Adjoint technique principal deuxième classe	C	3	3			
Adjoint technique	C	1	1			
TOTAL (1+2)		15	14	1		

- **ARTICLE 10 : PREND CONNAISSANCE** des effectifs des emplois de droit privé ainsi établis :

Contrats de droits privés						
Contrats de droits privés		13	13			
Contrats d'apprentissage		1	1			
TOTAL CONTRATS DE DROITS PRIVES		14	14	0		

Emplois ouverts aux recrutements

POLE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE		Fonctionnaire	Contractuel (en cas de recrutement infructueux)
emploi de directeur des régies des services publics de l'eau et de l'assainissement	temps complet	cadre d'emplois des techniciens et ingénieurs	

- **ARTICLE 11 : AUTORISE** le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les documents y afférents,

- **ARTICLE 12 : DIT** que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, notifié aux tiers concernés, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Pour extrait certifié conforme au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture
34-200017341-20251211-lmc122790-DE-1-1
Date de télétransmission : 12/12/25
Date de publication : 18/12/2025
Date de notification aux tiers :
Moyen de notifications aux tiers :

Le onze décembre deux mille vingt-cinq
Le Président,
Jean-Luc REQUI